

Méthodologie de construction du plan de formation

Plan de formation :

- Sur les 3 ans
- Tient compte des pmp
- Tient compte des CCF

IMPRIMER EN
A3

• Méthodologie de construction d'une situation professionnelle

• La situation professionnelle s'appuiera sur un contexte professionnel

• SELECTIONNER **2 FONCTIONS** (les Fonctions 1 et 3 ou les Fonctions 2 et 3)

• Pour chacune des fonctions choisies :

- 1/ Sélectionner les **Activités** en lien avec la fonction sélectionnée
- 2/ Sélectionner les **Tâches** en lien avec les activités sélectionnées
- 3/ Sélectionner les **Moyens et les Ressources et les Résultats attendus en lien**

• **Mettre en commun** les éléments sélectionnés dans chacune des fonctions

- 4/ Construire la **Situation Professionnelle** avec un **lieu** de pmp, un élève ou des élèves en pmp, et des **activités / des tâches** à mener

• POUR CONDUIRE la formation :

- 5/ Sélectionner les **Compétences élémentaires** (dans les blocs de compétences) rattachées à chacune des fonctions ciblées et aux activités sélectionnées.

- 6/ Sélectionner les **Connaissances associées** en lien avec les fonctions et les compétences sélectionnées et les **Limites de Connaissances rattachées.**

Petit rappel :

FONCTIONS / ACTIVITES / TÂCHES / RESSOURCES et CONDITIONS = référentiel d'activités professionnelles (construit par les professionnels pour donner les attendus professionnels).

COMPETENCES + critères d'évaluation / SAVOIRS ASSOCIES + limites de connaissances = cadre formatif et certificatif à donner au élèves pour leurs apprentissages = référentiel de certification écrit par les enseignants... IEN....

POUR PREPARER le travail :

- Rassembler les ressources et le matériel nécessaires en lien avec la PFMP support de situation pour que l'élève cherche, trouve et exploite les données nécessaires pour situer le lieu ciblé.
- Concevoir les séances pratiques / rechercher ce qui est nécessaire (ressources RAP) pour mettre les élèves en situation simulée (jeu de rôle) et pour la mise en œuvre des compétences élémentaires en lien.
- Concevoir les séances de connaissances associées (utiliser les verbes des limites de connaissance qui indiquent le sens du travail et ses limites).
- Construire les outils de travail du professeur :
 - planche situation pro
 - fiches d'exploitation de ressources adaptées
 - fiches préparation de séances (pratiques / théoriques)
 - fiches d'évaluation des compétences à l'aide des critères d'évaluation du référentiel

Nota Bene :

Vérifier si les documents ressources mis à disposition des élèves permettent de faire le travail demandé.

Respecter la filiation : Fonction → Activités → Tâches → Compétences → Connaissances Associées → Limites de connaissances

Fonction	Activités	Tâches	COMPETENCES	Connaissances associées	Limites de connaissances
				A. Sciences médico-sociales	
FONCTION 1 : Contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation	A.1.1. Prise en compte du contexte d'exercice et du projet de la structure	<ul style="list-style-type: none"> – Identification des caractéristiques de la structure et du public accueilli – Recueil des caractéristiques démographiques, sociologiques, culturelles et économiques du territoire d'exercice – Exploitation et analyse des données collectées – Repérage du rôle des différents acteurs présents dans la structure et sur le territoire – Identification des axes et des enjeux du projet de la structure pour une prise en compte dans le projet d'animation – Contribution à l'élaboration et à l'évolution du projet de la structure 	<p>C.1.1. Prendre en compte le contexte d'exercice et le projet de la structure</p> <ul style="list-style-type: none"> – C.1.1.1. <i>Appréhender le contexte professionnel : structure, environnement, publics et cadre de travail</i> – C.1.1.2. <i>Repérer le rôle des différents acteurs présents dans la structure et sur le territoire</i> – C.1.1.3. <i>Contribuer à l'élaboration et à l'évolution du projet de la structure à partir de l'analyse des pratiques d'animation</i> 	<p>S.1.1.A1. Connaissance des milieux professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Typologie des lieux d'exercice : - structures d'animation socioculturelle et socioéducative - structures d'animation sociale 	<p>A partir d'études de cas concrets, de visites, d'intervenants, d'articles de presse professionnelle, de l'expérience acquise lors des périodes de formation en milieu professionnel, montrer la diversité des structures et services d'animation, en lien avec le contexte territorial.</p> <p>Pour chaque type de structure, définir le statut juridique (S.1.1.B1), et analyser son organisation et son fonctionnement (S.1.1.B2).</p>
				<ul style="list-style-type: none"> - Environnement économique et social de l'intervention professionnelle - données démographiques et socioéconomiques de la population et du territoire - aménagement du territoire et du cadre de vie - ressources du territoire 	<p>Repérer notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les données économiques et démographiques - les données historiques et géographiques - les données sur la structure ou le service <p>A partir de l'analyse des données, appréhender l'organisation de la structure ou du service comme un système ouvert sur son environnement et cerner les interactions.</p>
				<p>S.1.1.A2. Connaissances sociologique et psychologique des publics</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'enfant - l'adolescent - l'adulte - la famille - la personne âgée autonome - les personnes en situation de précarité, d'isolement, d'exclusion, - les personnes en situation de migration - les personnes en situation de handicap 	<p>Présenter un socle de connaissances de base sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les besoins, attentes, difficultés ou capacités des différents publics - les comportements - les systèmes de valeurs - les situations individuelles, familiales et sociales et leurs dynamiques <p>et aborder ces questions dans la perspective de l'intervention sociale et /ou éducative au travers de la mise en œuvre de la démarche d'animation.</p> <p>Enrichir ces connaissances théoriques par des éclairages empruntés à des situations professionnelles réelles (visites, projets, expériences en milieux professionnels...) en prise avec les réalités sociales et faisant appel à des techniques simples d'enquête par entretien ou questionnaire.</p>
				<p>S.1.1.A3. Compréhension des faits sociétaux et des phénomènes sociaux contemporains</p> <ul style="list-style-type: none"> - Processus d'intégration sociale <ul style="list-style-type: none"> -groupes sociaux -lien social et dynamique d'évolution -identités : personnelle et collective 	<p>Mobiliser les connaissances associées à la compréhension des faits sociétaux, de manière à justifier la finalité de l'animation à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer de la plus-value sociale, à maintenir, restaurer, retisser du lien social, développer la vie sociale, et/ou contribuer à l'action éducative - contribuer à l'épanouissement des individus.
				<ul style="list-style-type: none"> - Processus d'insertion sociale <ul style="list-style-type: none"> -valeurs, normes sociales -agents et milieux de socialisation -différenciation de la socialisation : genre, origine sociale... -régulation et contrôle social : définition, instance, échec du contrôle social (déviance, comportements déviants et délinquants) 	<p>Aborder les processus permettant de donner sens, d'animer et d'organiser la vie collective et le vivre-ensemble.</p>
				<ul style="list-style-type: none"> - Processus d'exclusion sociale <ul style="list-style-type: none"> -définition, concepts de déclasserment, de disqualification, de désaffiliation -facteurs individuels ou sociaux -mesures de lutte contre les exclusions -exclusion et citoyenneté : la question de l'accès aux droits des exclus 	<p>Aborder principalement les notions de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - laïcité, - mixité, - droits de l'enfant (Convention internationale des droits de l'enfant) - prise en compte et respect des différences et les modalités de leur traduction dans l'action éducative et sociale.
				<ul style="list-style-type: none"> - Processus d'éducation et de coéducation 	<p>Aborder les concepts et modalités de mise en œuvre concernant l'éducation et l'action éducative.</p> <p>Situer les spécificités de chaque coéducateur et se situer professionnellement dans le cadre d'interactions et de complémentarité éducative.</p> <p>Concevoir et conduire des projets d'animation associant les coéducateurs.</p>

			<ul style="list-style-type: none"> - Education au développement durable 	<p>Etablir les relations entre les questions environnementales, économiques et socioculturelles, pour agir en citoyen responsable.</p>
			B. Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité de travail	
			<p>■ S.1.1.B1. Cadre juridique de l'activité de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Statut des structures d'emplois <p>secteur public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fonction publique territoriale - fonction publique hospitalière <p>secteur privé</p> <ul style="list-style-type: none"> - à but non lucratif - à but lucratif 	<p>Caractériser le contexte juridique des structures (S.1.1.B1) et appréhender leur fonctionnement (S.1.1.B2) dans le but de situer leurs rôles et fonctions. Faire découvrir aux apprenants l'importance du secteur associatif, son histoire et son rôle en matière d'animation. Montrer que les associations, les collectivités territoriales et leurs regroupements, les établissements privés constituent les principaux acteurs en matière d'animation. Présenter le rôle et le fonctionnement de ces acteurs clés.</p>
			<p>Le cadre réglementaire de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - hiérarchie des normes - loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale : droits des usagers, documents de la loi (projet d'établissement, livret d'accueil, charte des droits et des libertés...) - code de l'action sociale et des familles (projet éducatif et projet pédagogique, types d'accueil collectif de mineurs...) - responsabilité contractuelle, civile, pénale : les différentes responsabilités, contrats, assurances, infractions. <p>Eléments du droit du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - conventions collectives, accords d'entreprise - principaux contrats de travail - droits et devoirs des salariés et des fonctionnaires - statut des animateurs - représentation du personnel : instances, acteurs. 	<p>Repérer les principaux éléments du droit du travail lors de périodes en milieu professionnel, de visites de structures d'animation, ou lors d'interventions des professionnels.</p> <p>Identifier les droits et les devoirs des animateurs ainsi que les sources de droit à partir de situations professionnelles concrètes.</p> <p>Traiter la question des responsabilités à partir d'études de cas concrets.</p> <p>Rattacher l'organisation et le fonctionnement des structures et services à la connaissance des milieux professionnels (S.1.1.A1).</p>
			<p>■ S.1.1.B2. Organisation et fonctionnement des structures et des services</p> <ul style="list-style-type: none"> - caractéristiques d'une organisation: objet social, production de services, usagers, prescripteurs, mobilisation et allocation des ressources - cadre réglementaire lié à la structure - organisation du travail : définition et postes de travail, analyse et répartition des tâches - ressources humaines : compétences, qualification et parcours professionnel - partenaires, réseaux 	

Fonction	Activités	Tâches	COMPETENCES	Connaissances associées	Limites de connaissances
FONCTION 1 : Contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation	A.1.2. Conception et réalisation d'un projet d'animation	<ul style="list-style-type: none"> - Formalisation du projet d'animation incluant : <ul style="list-style-type: none"> - identification et analyse des besoins et des demandes des publics - formulation des objectifs du projet d'animation - proposition et hiérarchisation des réponses adaptées au besoin ou à la demande - identification et mobilisation des moyens - organisation des actions définies en collaboration avec d'autres acteurs - élaboration des outils de suivi et d'évaluation -Réalisation des actions définies en collaboration avec d'autres acteurs -Adaptation et réajustement du projet en fonction des aléas rencontrés -Evaluation du projet d'animation et rédaction d'un bilan 	<p>C.1.2. Concevoir et réaliser un projet d'animation</p> <ul style="list-style-type: none"> -C.1.2.1. Formaliser un projet d'animation -C.1.2.2. Conduire un projet d'animation -C.1.2.3. Evaluer un projet d'animation et rédiger un bilan 	<p>C. Techniques professionnelles</p> <p>■ S.1.2.C1. Les différents niveaux de projets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projets et projets d'animation <ul style="list-style-type: none"> - définitions - niveaux, typologies et articulation en fonction des secteurs d'activités - projet d'animation, accompagnement des projets des publics et démarche d'animation 	<p>Identifier comment le projet d'animation s'inscrit dans un projet plus global et s'appuie sur une démarche d'animation. Présenter les caractéristiques du projet d'animation par rapport aux autres projets. Mettre l'accent sur le rôle actif du public visé, son expression, sa participation au choix, à la construction, à la réalisation et à l'évaluation du projet d'animation. S'attacher à considérer la participation des publics comme un facteur essentiel de la dynamique sociale et/ou d'insertion et/ou éducative.</p>
				<p>■ S.1.2.C2. Méthodologie d'intervention en animation</p> <ul style="list-style-type: none"> -La démarche de projet <ul style="list-style-type: none"> - les différentes étapes d'élaboration du projet : diagnostic, conception, réalisation et évaluation - cycle de vie d'un projet - L'organisation d'évènements et de fêtes - L'évaluation du projet d'animation - L'animateur et le travail d'équipe 	<p>Montrer comment le projet d'animation traduit, dans un contexte donné, les objectifs de la structure.</p> <p>Porter une attention toute particulière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au recueil de l'information et à son analyse : observation, enquêtes par entretien ou par questionnaire, éléments statistiques - à la formulation d'objectifs évaluables et cohérents avec le projet de la structure - à l'articulation des objectifs entre eux - à l'estimation des moyens nécessaires à la réalisation du projet d'animation (matériel, budget). <p>Pour le volet « Objectifs du projet », distinguer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au sein des objectifs concernant le public <ul style="list-style-type: none"> - les objectifs généraux - les objectifs opérationnels d'animation - au sein des objectifs concernant l'animateur <ul style="list-style-type: none"> - les objectifs opérationnels professionnels <p>Amener l'apprenant animateur à mesurer l'importance de la formulation des objectifs, qui influe sur la pertinence des propositions d'actions, traduites en moyens, modalités d'organisations, aménagement des espaces, choix des supports, démarche utilisée, et attitudes professionnelles. Pour le volet « Budgétisation d'une action d'animation » : amener l'apprenant animateur à prévoir le coût afférent à un projet d'animation, en prenant en compte les règles budgétaires de la structure d'intervention. Préciser les aspects spécifiques de la méthodologie mise en œuvre lors de ces manifestations. Aborder principalement les méthodologies permettant de mettre en œuvre un processus d'évaluation. Définir et concevoir des modalités d'évaluation Conduire l'évaluation aux différentes étapes du projet afin de permettre un réajustement tout au long de sa réalisation. A partir de situations professionnelles vécues, éprouver des techniques d'analyses de pratiques d'animation (évaluation en équipe et autoévaluation) Aborder principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du travail d'équipe intérêts, enjeux, limites - la contribution de l'animateur dans un temps de production en équipe <p>Articuler l'approche du travail d'équipe avec l'identification des spécificités du service ou de la structure, du personnel, des fonctions de chacun et des liens fonctionnels et hiérarchiques existants (cf. S.1.1.A1. Connaissance des milieux professionnels). Montrer comment on retrouve aujourd'hui dans l'animation, les courants pédagogiques et éducatifs, les grands principes qui les composent ainsi que les faits saillants de l'Histoire. A partir d'exemples de projets d'animation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - montrer ce que les courants pédagogiques ont apporté aux pédagogies actuelles - repérer les courants pédagogiques mis en œuvre et se situer par rapport à eux.
				<p>■ S.1.2.C3. Approche historique de l'animation et apports éducatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evolution en lien avec les faits historiques et les politiques publiques mises en place - Origine de l'animation - histoire de l'éducation populaire et histoire de l'animation - Les courants pédagogiques et éducatifs en animation - les apports des différents courants pédagogiques - les modes d'éducation (transmissif, participatif) - les concepts d'éducation, d'action éducative, d'apprentissage, de pédagogie, d'andragogie 	

Fonction	Activités	Tâches	COMPETENCES	Connaissances associées	Limites de connaissances
FONCTION 1 : Contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation	A.1.3. Communication professionnelle au sein de la structure et en direction des acteurs	-Communication interne <ul style="list-style-type: none"> - communication au sein de l'équipe professionnelle sur ses activités, ses projets - participation à l'élaboration d'une stratégie de communication - actualisation des informations -Communication externe <ul style="list-style-type: none"> - recueil des demandes, des besoins et des attentes du public - mise en œuvre d'actions de promotion et de valorisation des projets d'animation - contribution à la communication autour du projet de la structure - relations avec les acteurs participant à la mise en œuvre des projets d'animation 	C.1.3. Mettre en œuvre une communication professionnelle au sein de la structure et en direction des acteurs <ul style="list-style-type: none"> -C.1.3.1. Rédiger des écrits professionnels -C.1.3.2. Animer des échanges avec les différents acteurs -C.1.3.3. Concevoir et réaliser des supports de Communication -C.1.3.4. Concevoir des supports de gestion et d'organisation, utiles au projet d'animation : <ul style="list-style-type: none"> -en sélectionnant des informations potentiellement utiles d'origines diverses -en actualisant une base d'informations 	B. Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité de travail <ul style="list-style-type: none"> ■ S.1.3.B1. Droit et communication <ul style="list-style-type: none"> - Protection des données personnelles (droit à l'information préalable, accès, rectification et opposition) - Droit à l'image - Usage des outils (confidentialité, sécurisation des données) ■ S.1.3.B2. Cadre déontologique <ul style="list-style-type: none"> - Secret professionnel et discrétion professionnelle - Respect des libertés - Notions de bienveillance et de bienveillance 	A partir de l'étude de cas concrets : <ul style="list-style-type: none"> - repérer les relations entre la communication et le droit, - identifier les règles déontologiques, - justifier les pratiques associées à ces deux cadres réglementaires dans l'exercice de l'activité d'animation et le respect des règles de la structure.
				C. Techniques professionnelles <ul style="list-style-type: none"> ■ S.1.3.C1. Description d'une situation de communication : <ul style="list-style-type: none"> - Diversité des situations de communication et des supports - Les formes et les niveaux de la communication : communication interpersonnelle ; communication de groupe ; communication de masse ; les différents niveaux - Les moyens de la communication : le langage ; la signalétique (les signes, les icônes, les symboles) et la communication non verbale. - L'évolution des technologies: accompagnement des publics dans les différents usages du numérique ■ S.1.3.C2. Analyse et production d'un support de communication <ul style="list-style-type: none"> - Le texte : <ul style="list-style-type: none"> - éléments de linguistique ; - stratégie pour convaincre ; - création du message écrit - L'image : <ul style="list-style-type: none"> - expression de l'image : perception, cadre, prise de vue, composition, couleurs lignes et formes - création du message visuel - techniques de la production visuelle - approche de la photographie, PAO... - Le message multimédia : <ul style="list-style-type: none"> - expression du message multimédia - techniques de la production multimédia 	Distinguer divers types de situations de communication professionnelles : écrites ou orales, verbales ou non verbales, directes ou médiatisées et les supports qui y sont associés, en priorisant la communication en direction des publics. <p>Repérer les différents usages et leurs enjeux et favoriser l'évolution de ces usages en renforçant l'esprit critique des publics.</p>
				<ul style="list-style-type: none"> ■ S.1.3.C3. Les outils de communication professionnelle en animation <ul style="list-style-type: none"> - Les écrits professionnels en animation <ul style="list-style-type: none"> - méthodologie des écrits professionnels 	Analyser les supports de communication et maîtriser les aspects majeurs de leur production. en utilisant préférentiellement des supports empruntés à des situations professionnelles réelles. <p>Déterminer comment les composantes du support de communication influencent la construction du message et sa réception par les différentes cibles, sans viser une approche technique et exhaustive.</p>
					Présenter les caractéristiques des différentes productions écrites en identifiant les situations qui conduisent à les rédiger, ainsi que les critères d'efficacité. <p>Analyser des écrits professionnels, empruntés à des situations réelles, en lien avec la stratégie de communication et les modes de communication de la structure.</p> <p>Produire des écrits professionnels en s'appuyant sur des situations réelles.</p>

			<ul style="list-style-type: none"> - La communication orale <ul style="list-style-type: none"> - principes et outils de communication orale ; - élaboration de messages oraux - techniques d'entretien : l'échange, l'écoute active, la reformulation, la régulation, l'adaptation du langage aux divers publics et situations 	<p>Analyser et justifier les méthodes et moyens utilisés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans une situation d'accueil en face à face ou téléphonique - dans la transmission orale d'informations à des publics, des pairs, la hiérarchie.
			<p>■ S.1.3.C4. Les techniques d'animation d'un groupe</p> <p>Notions sur la psychologie des groupes (éléments affectifs, communication au sein des groupes, rôles, interactions, cohésion...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation d'une équipe <ul style="list-style-type: none"> - finalités et fonctionnement d'une équipe - rôles et qualités de l'animateur - modes d'animation - modes de régulation de situations conflictuelles - Conduite de réunions <ul style="list-style-type: none"> - finalités des réunions - éléments facilitant la conduite d'une réunion - rôles et qualités de l'animateur - modalités de préparation, de conduite d'une réunion 	<p>A partir de situations professionnelles:</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les caractéristiques et le fonctionnement d'un groupe, la composition d'une équipe, d'un public participant à une réunion - définir les objectifs d'un travail collectif (en équipe, en groupe, en réunion) - justifier les modes d'animation d'une équipe, d'une réunion, d'un groupe. (directif, participatif) - expliciter les facteurs qui conditionnent la réussite d'une activité d'animation en groupe.
			<ul style="list-style-type: none"> - Animation de groupe <ul style="list-style-type: none"> - fonctionnement d'un groupe - rôles et qualités de l'animateur - modes d'animation - modes de régulation de situations conflictuelles : <p>exemple de la communication non violente</p>	<p>En s'appuyant sur les connaissances relatives aux groupes sociaux (cf. S1.1.A3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérer et analyser les principaux phénomènes de groupe (leadership, manipulation, entraide, intégration, mise à l'écart, désaccord, conflit...) - justifier les méthodes, les comportements et les attitudes à mettre en œuvre dans ces différentes situations professionnelles. <p>Privilégier l'analyse de situations critiques rencontrées lors des périodes de formation en milieux professionnels.</p>

Fonction	Activités	Tâches	COMPETENCES	Connaissances associées	Limites de connaissances	
FONCTION 2 Animation visant le maintien de l'autonomie sociale et le bien-être personnel en établissement ou à domicile	A.2.1. Identification des caractéristiques et des attentes des personnes en perte d'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des besoins identifiés, des potentialités et des difficultés liées à l'état de santé de la personne âgée - Recueil des demandes, des attentes, des souhaits de la personne âgée - Prise en compte, actualisation du projet personnel de la personne âgée - Recueil d'informations auprès des autres professionnels - Observation et prise en compte des espaces et cadres de vie de la personne âgée - Observation des attitudes, des comportements et des interactions sociales 	C.2.1. Identifier les caractéristiques et les attentes des personnes en perte d'autonomie -C.2.1.1. Recueillir les demandes, attentes, souhaits de la personne âgée et de son entourage, pour adapter son intervention -C.2.1.2. Observer les cadres de vie de la personne âgée, ses attitudes, ses comportements et ses interactions sociales -C.2.1.3. S'informer auprès de l'équipe pluri- professionnelle sur les besoins, les potentialités, et les difficultés liées à l'état de santé de la personne âgée	A. Sciences médico-sociales	Présenter : - les caractéristiques de la personne âgée - l'évolution des profils - le projet personnel, l'histoire et les habitudes de vie de la personne Aborder notamment : - les facteurs générateurs de perte d'autonomie et de dépendance - les conséquences de la perte d'autonomie sur la personne âgée et son entourage - les actions de prévention de la dépendance - les éléments physiologiques, psychologiques, et la transformation des rôles sociaux. Préciser les facteurs favorables au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie : - lutte contre l'isolement - facteurs de bien-être Présenter notamment le périmètre d'intervention et/ou limites de compétence de chaque professionnel intervenant auprès de la personne en perte d'autonomie Réaliser le recueil de données à partir de différentes techniques : observation, entretien (cf S1.2.D2) et avec des outils (logiciels de transmission). Présenter les notions générales relatives aux pathologies les plus fréquentes - maladies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson...) - atteintes motrices - hémipariés et aphasie - atteintes sensorielles Définir les termes déficiences, incapacités et désavantages.	
				■ S.2.1.A1. Connaissance de la population âgée accueillie en établissement ou vivant à domicile		
				■ S.2.1.A2. La personne âgée en perte d'autonomie : - Autonomie et dépendance - Evaluation de la dépendance - Approche globale de la personne âgée		
				■ S.2.1.A3. Cadre de vie et vie sociale des personnes âgées		
				B. Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité		
				■ S.2.1.B1. Travail en équipe pluriprofessionnelle en établissement ou à domicile		
				C. Techniques professionnelles		
■ S.2.1.C1. Méthodologie de recueil de données						
D. Biologie/physiopathologie						
■ S.2.1.D1. L'état de santé de la personne âgée : - Principales pathologies nécessitant une adaptation des activités - Classification internationale des handicaps						

Fonction	Activités	Tâches	COMPETENCES	Connaissances associées	Limites de connaissances
				C. Techniques professionnelles	
FONCTION 2 Animation visant le maintien de l'autonomie sociale et le bien-être personnel en établissement ou à domicile	A.2.2. Conception d'activités de maintien de la vie relationnelle, sociale et culturelle	<ul style="list-style-type: none"> – Proposition d'activités diversifiées et adaptées aux besoins, attentes et demandes des personnes âgées ainsi qu'à leurs capacités motrices et cognitives – Mobilisation des ressources nécessaires à la conception des activités – Conception d'activités d'animation de la vie sociale, et/ou de maintien de l'autonomie sociale – Conception d'activités adaptées avec l'équipe pluriprofessionnelle, les bénévoles, les partenaires – Planification des activités à réaliser – Gestion du budget de l'activité en lien avec l'équipe administrative 	C.2.2. Concevoir des activités de maintien de la vie relationnelle, sociale et culturelle <ul style="list-style-type: none"> – C.2.2.1. Elaborer des activités visant l'expression et le développement de la vie relationnelle, sociale et culturelle – C.2.2.2. Construire « ses » démarches d'animation, adaptées aux objectifs du projet et aux publics, en privilégiant le mode participatif 	■ S.2.2.C1. L'animation en gérontologie : - Historique de l'animation sociale auprès des personnes âgées - Animation de la vie sociale et du quotidien social : définitions, finalités et enjeux ■ S.2.2.C2. La démarche d'animation sociale - Conception de la démarche d'animation : méthodes d'intervention et techniques d'animation adaptées aux publics âgés ■ S.2.2.C3. Supports d'activités adaptées à la mise en œuvre d'une activité de maintien de la vie relationnelle, sociale et culturelle : aspects techniques et objectifs	Mettre en évidence l'évolution des conceptions et des pratiques d'animations depuis son apparition passant des activités d'occupation, d'éducation ou de thérapie à des choix et des projets d'animation aujourd'hui. Insister sur le maintien de l'insertion des anciens dans la société, leur participation à la vie sociale, jusqu'à la réactivation parfois des rôles sociaux Insister sur l'approche avec priorité donnée à la démarche, en privilégiant le mode participatif (le « faire avec et par »). Aborder les objectifs et les aspects techniques particuliers relatifs aux : - activités corporelles et de bien-être - activités de créativité (manuelles) - activités sensorielles - ateliers de mobilisation cognitive - activités d'expression et de communication - activités culturelles - activités de jeu

Fonction	Activités	Tâches	COMPETENCES	Connaissances associées	Limites de connaissances
				C. Techniques professionnelles	
FONCTION 2 Animation visant le maintien de l'autonomie sociale et le bien-être personnel en établissement ou à domicile	A.2.3. Réalisation d'activités de maintien de la vie relationnelle, sociale et culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et accompagnement de la personne vers l'activité -Mobilisation de techniques favorisant l'implication de la personne âgée dans l'activité -Animation d'activités favorisant le maintien du lien social -Animation d'activités adaptées aux troubles cognitifs et aux capacités motrices de chaque personne -Gestion du groupe dans sa diversité -Adaptation de l'activité en fonction des comportements des personnes -Gestion des temps transitionnels -Evaluation et bilan en équipe 	C.2.3. Réaliser des activités de maintien de la vie relationnelle, sociale et culturelle C.2.3.1. Sensibiliser et accompagner la personne vers l'activité C.2.3.2. Animer des activités mobilisant des techniques participatives et adaptées aux attentes, aux troubles cognitifs et aux capacités motrices de chaque personne C.2.3.3. Accompagner les personnes âgées dans leurs projets et/ou leurs réalisations (culturelles, artistiques...) dans une démarche participative C.2.3.4. Gérer une dynamique de groupe tout en associant une gestion individuelle des participants C.2.3.5. Observer les comportements, recueillir les avis de la personne âgée (y compris pendant les temps transitionnels) et les transmettre aux autres membres de l'équipe C.2.3.6. Évaluer et réaliser un bilan	■ S.2.3.C1. Techniques de communication adaptées aux situations et aux pathologies	Se limiter à : - la communication verbale, non verbale - l'approche corporelle
				■ S.2.3.C2. Gestion de l'activité	Insister sur l'information, l'encouragement à participer, la recherche d'un accord avec la personne âgée. Privilégier l'observation des réactions des participants en adaptant : - l'activité aux comportements de la personne, à son état de santé du moment, à l'environnement... - la technique de gestion du groupe
				■ S.2.3.C3. Supports de suivi et de transmissions spécifiques	Aborder notamment : - les fiches de suivi d'activité - les outils de transmissions en établissement et à domicile

Fonction	Activités	Tâches	COMPETENCES	Connaissances associées	Limites de connaissances
				A. Sciences médico-sociales	
FONCTION 3 : Animation visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens	A.3.1. Conception d'activités socioéducatives et socioculturelles	-Elaboration des activités socioéducatives dans le respect de la réglementation en vigueur et en lien avec le projet de la structure	C.3.1. Concevoir des activités socioéducatives et socioculturelles	■ S.3.1.A1. Connaissances des publics	Se référer à S.1.1 A2 pour la connaissance sociologique et psychologique des différents publics et dans une logique d'approfondissement, aborder pour le public enfant : les apprentissages, le jeu, le langage, la motricité, la socialisation, la motivation, les relations entre pairs, les mises en danger. Appréhender les caractéristiques des publics présentant des besoins éducatifs particuliers (situation de handicap, troubles de l'apprentissage, public allophone, enfants intellectuellement précoces...) et traiter ces aspects en mobilisant des démarches pédagogiques différenciées.
		-Elaboration d'activités adaptées aux caractéristiques, aux capacités, aux rythmes, aux besoins et aux demandes des publics		C.3.1.1. Elaborer des activités visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens des publics	■ S.3.1.A2. Cadre de vie et vie sociale des enfants et des familles
		-Choix de démarches et de méthodes éducatives visant la participation et l'implication des publics accueillis	C.3.1.2. Choisir une démarche pédagogique d'animation adaptée aux objectifs du projet et au public visé	B. Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité	
		-Choix d'activités au sein d'un répertoire d'activités d'expression, d'activités physiques ou scientifiques et techniques		■ S.3.1.B1. Règles d'encadrement et de sécurité	Pour chaque type de structure, présenter notamment : - la réglementation sur les qualifications, taux et capacité d'accueil - les règles de vie - la réglementation des activités - la responsabilité professionnelle (cf. S.1.1.B1 : les différentes responsabilités) - les règles de sécurité et d'hygiène - la sécurité morale et affective
-Soutien à l'émergence d'activités à l'initiative des publics	C.3.1.3. Accompagner les publics dans leurs projets	C. Techniques professionnelles			
-Elaboration ou adaptation des processus et des outils d'évaluation des activités		■ S.3.1.C1 Supports d'activités socioéducatives : objectifs et aspects techniques	Aborder les critères d'identification et de choix des activités respectant les besoins, demandes, souhaits et centres d'intérêt des publics, et prenant en compte notamment les aspects de : - coopération/compétition - temps collectifs/individuels - chronobiologie (moment de la journée choisi pour l'activité) - capacité motrice/cognitive Présenter les objectifs et les aspects techniques et matériels particuliers relatifs aux : - activités motrices et physiques - activités artistiques et culturelles - jeux - activités d'expression - activités scientifiques et techniques - activités de plein air - activités d'éducation au développement durable		

		<p>-Planification et aménagement des activités dans l'espace et dans le temps</p> <p>- Gestion du budget des activités en lien avec le responsable de la structure</p>		<p>■ S.3.1.C2 Menée d'activités et accompagnement de projets des publics</p>	<p>Amener l'apprenant à analyser ses pratiques d'animation et d'accompagnement de projets des publics en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - justifiant le choix des supports d'activités et les techniques d'animation retenues, en fonction des objectifs du projet d'animation - formalisant les différentes séquences constitutives du projet d'animation dans une progression maîtrisée - formalisant des fiches d'activités adaptées aux séquences du projet - explicitant sa posture et sa gestion du groupe - justifiant l'aménagement des espaces requis pour les activités <p>Consolider l'aptitude de l'apprenant animateur à conduire une analyse réflexive pour proposer des éléments d'amélioration, par l'expérience en situation réelle en milieu professionnel) ou simulée (en centre de formation).</p>
--	--	--	--	---	---

Fonction	Activités	Tâches	COMPETENCES	Connaissances associées	Limites de connaissances
				C. Techniques professionnelles	
FONCTION 3 : Animation visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens	A.3.2. Réalisation d'activités socioéducatives et socioculturelles	-Mise en œuvre des conditions favorables à la participation et à l'implication du public accueilli	C.3.2. Réaliser des activités socioéducatives et socioculturelles -C.3.2.1. Animer des activités socioéducatives et socioculturelles -C.3.2.2. Gérer le groupe et les personnes en s'adaptant aux situations rencontrées -C.3.2.3. Evaluer et réajuster son action	■ S.3.2.C1. Gestion de l'activité	Initier les apprenants à réagir aux situations d'animation en prenant en compte les phénomènes de groupe (cf. S.1.3.D4) et à réajuster leurs propositions durant l'activité d'animation par le développement de compétences d'observation, d'analyse, de réactivité, et d'adaptation en situation. Poursuivre ainsi l'analyse réflexive de la pratique professionnelle entamée lors de la phase de conception de l'activité (cf. S.3.1.D2).
		-Animation d'activités socioéducatives en assurant un cadre sécurisant		■ S.3.2.C2. Modes d'animation	Présenter et justifier en fonction des situations rencontrées les modes d'animation adaptés : directif, semi-directif ou participatif, non directif.
		-Gestion du groupe au cours de l'activité		■ S.3.2.C3. Techniques de communication, adaptées au public en situation d'animation	Étudier dans les situations rencontrées : - les facteurs favorisant une communication efficace dans le groupe, en fonction de l'âge des participants (enfants, adolescents, adultes) - les facteurs de risque de conflits ainsi que les moyens de prévention appropriés. - les actions de médiations dans les cas de situations de communication difficile
		-Observation et prise en compte des propositions du public au cours de l'activité		■ S.3.2.C4. Aménagement des espaces d'animation et des espaces de vie collective	En situation réelle d'animation, identifier et organiser les éléments d'aménagement des espaces favorisant la participation, la motivation et l'initiative des publics et cerner les attendus de l'aménagement de l'espace pour la personne et le groupe, en situation d'encadrement de la vie collective. Définir la fonction des différents espaces dédiés à l'activité ainsi que la posture et le rôle que l'animateur qui y sont associés. Prolonger la réflexion en situation d'animation, sur les espaces et leurs aménagements afin de renforcer l'analyse mise en œuvre dans la phase de conception illustrée en S.3.1.D2 et S.1.2.D2.
		-Adaptation de l'activité en fonction des attitudes et des comportements des personnes ou des situations imprévues		■ S.3.2.C5. Secourisme	La formation de sauveteur secouriste du travail (SST) sera dispensée afin de permettre à l'animateur, d'être un acteur de prévention dans ses activités quotidiennes et de porter les premiers secours à toute victime d'un accident.
		-Evaluation et bilan de l'activité			

Fonction	Activités	Tâches	COMPETENCES	Connaissances associées	Limites de connaissances	
FONCTION 3 : Animation visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits	A.3.3. Encadrement du public sur l'intégralité du temps d'accueil	- Accueil du public dans sa diversité et au cours des différents temps de la journée	C.3.3. Encadrer le public sur l'intégralité du temps d'accueil	A. Sciences médico-sociales		
		- Présentation au public des activités proposées au sein de la structure	- C.3.3.1. Accueillir le public dans sa diversité et au cours des différents temps de la journée	■ S.3.3 .A1. Cadre de vie des publics Aborder principalement les besoins physiologiques et habitudes de vie garantissant le respect de l'intimité et des rythmes de la personne dans un cadre de vie collectif. Dans le cas des enfants, étudier particulièrement les rituels, l'attitude de l'animateur et les conditions favorables au développement de l'autonomie de l'enfant lors de l'hygiène, les repas et le sommeil.		
		- Dialogue avec les acteurs éducatifs et/ou les partenaires	- C.3.3.2. Organiser les activités de temps calme ou des périodes de temps libre sur la période d'accueil	B. Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité ■ S.3.3. B1. Les règles de vie collective Aborder les modalités de définition puis de mise en œuvre des règles de vie collective (en présentant les aspects négociables et non négociables) jusqu'à l'évaluation de leur application et de leur pertinence.		
		- Observation des attitudes, des comportements et des interactions sociales	- C.3.3.3. Encadrer les gestes de la vie quotidienne sur le temps d'accueil	■ S.3.3. B2 Le cadre de responsabilité et les postures professionnelles dans la relation éducative - Notion de responsabilité éducative dans toutes les situations de fonctionnement au quotidien, auprès des différents publics et ses enjeux Aborder la notion de responsabilité dans toutes les situations de la vie quotidienne et les modalités d'animation de séquences permettant la mise en vie de ces processus (cf S.3.3. D3). Traiter de la façon d'exercer l'autorité ; différencier sanction - punition, les valeurs qui les sous-tendent et leur mise en actes. Aborder également les questions de la détection de situation de maltraitance, de discrimination, de sectarisme et leurs modalités de signalement.		
		- Repérage, traitement et/ou signalement des situations particulières au responsable	C. Techniques professionnelles		■ S.3.3.C1. Les différents temps de vie dans la journée Aborder : - la spécificité des différents temps (temps forts d'activités, temps calme, temps libre, temps de vie quotidienne, temps pour soi, temps contraints) - la planification de ces temps en fonction des rythmes biologiques et des besoins des publics - le respect des rituels, des goûts et du rythme de l'enfant, des habitudes familiales - les facteurs favorisant la sécurité affective et émotionnelle du public accueilli.	
		- Organisation et animation des temps transitionnels, informels et/ou de vie quotidienne dans un cadre sécurisant	S.3.3.C2. Communication avec les publics accueillis En s'appuyant sur les outils de communication (S.1.3.D3) et les techniques d'animation de groupes d'utilisateurs (S.1.3.D4), aborder spécifiquement, en lien avec le projet de la structure et le projet d'animation : - le temps d'accueil et de départ de la structure - le recueil d'informations quotidien, les transmissions avec les familles - l'information sur les activités et leur valorisation.		■ S.3.3.C3. Participation des publics accueillis Présenter : - les facteurs favorisant la participation des publics (publics accueillis notamment), - les modes d'animation d'espaces de participation (information, concertation-débat argumenté, décision), et leur prise en compte dans le fonctionnement de la structure.	

